

Avis adopté

Séance plénière du 14 janvier 2025

Pour une *intelligence artificielle* au service de l'intérêt général

Déclaration du groupe Entreprises

Dans le cadre du sommet sur l'IA prévu en février 2025, le CESE a souhaité s'exprimer sur une technologie qui s'inscrit déjà dans la vie des citoyens français. Les entreprises sont simultanément le réceptacle, les vecteurs et les innovateurs dans ces technologies, sans pour autant se substituer à l'Etat dans son rôle de détermination des nécessaires régulations ; ces évolutions jouent un rôle majeur d'innovation tant en production que dans les process d'organisation, et ce dans un contexte de concurrence mondiale.

Il est essentiel que la société civile exprime ses recommandations et sensibilise aux enjeux de l'IA. D'autant que l'avis présenté aujourd'hui s'articule autour d'autres travaux pour certains déjà réalisés : pour reprendre celui qui traite des [impacts de l'IA sur l'environnement](#), comment ne pas souligner que l'IA est une opportunité pour réduire les risques liés à l'environnement. Pour les travaux en devenir, comme santé et numérique, comment ne pas remarquer les progrès que cette technologie apporte dans les traitements. Le groupe Entreprises en est persuadé : dans un paysage en constante évolution, l'IA offre des possibilités positives d'évolution.

Le groupe Entreprises souhaiterait souligner quelques aspects sur les nouvelles préconisations du CESE ici présentées :

- Tout d'abord, il invite à une nécessaire législation qui défend et soutient les organisations privées et publiques européennes. Nous encourageons les dispositions permettant un subtil équilibre entre d'une part l'encouragement à l'innovation et la recherche, la prise en compte de la concurrence mondiale et, d'autre part, l'indispensable régulation. Comme l'indique le rapport de Mario Draghi et pour éviter la relégation dans le domaine technologique, il faut investir plus, de façon plus ciblée et il faut moins réguler.
- Le groupe Entreprises se félicite par ailleurs des préconisations visant à développer ou à renforcer l'autonomie stratégique de l'UE : le financement de la recherche et l'harmonisation le droit des affaires sont plus que nécessaires. De même mobiliser les outils du droit à la concurrence pour permettre l'émergence d'opérateurs européens est essentiel.
- Le CESE souligne avec raison l'importance de la formation et de l'attractivité des talents. Si cela est indispensable, le groupe Entreprises estime que le sujet de la formation n'est plus celui d'hier : une formation continue plus agile et centrée sur les capacités des personnes à effectuer une veille se dessine. Cela pose la question de l'autonomie de ces dernières et du changement managérial induit. Pour les chefs entreprises, la conduite du changement sera primordiale.

- L'emploi est au cœur des préoccupations et nul doute que certains métiers sont et seront impactés, de même que de changements de comportements et de modes de consommation. Sans entrer dans les polémiques des analyses variées, l'emploi s'est toujours transformé. Moyennant des formations renforcées des salariés, les conditions de travail peuvent grandement s'améliorer. La communication et le dialogue social sont des clés importantes pour un bon usage de l'IA. Citons trois outils existants : charte d'utilisation, information du CSE, des négociations obligatoires de type Qualité de Vie et Conditions de Travail voire Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Parcours. Sans préjuger de la forme, le dialogue social joue un rôle essentiel.
- Enfin, le groupe Entreprises se félicite de la part importante réservée à l'éducation et la formation initiale dans cet avis. Enjeu démocratique et essentiel pour tous, les pouvoirs publics, l'école, l'enseignement professionnel et supérieur, les entreprises doivent collaborer pour élaborer des programmes. Repenser les apprentissages, reformer les méthodes, outiller les enseignants sont des fondamentaux.

S'il ne partage pas l'ensemble des recommandations, le groupe Entreprises salue les orientations contenues dans cet avis et son ambition. **En conséquence, le groupe Entreprises vote favorablement ce texte.**